

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET DU BUDGET PRIMITIF 2018- BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Cette note de synthèse présente pour Le compte administratif 2017 et le budget 2018 à venir :

- les résultats de l'année 2017,
- le prix de la redevance d'assainissement,
- le personnel,
- la situation financière (dette),
- les travaux effectués en 2017,
- les travaux prévus pour l'année 2018.

1) Résultats 2017 :

Pour l'année 2017, le résultat d'exercice du fonctionnement devrait être de 224 017,15€ ; en ce compris le résultat antérieur 2016 reporté ; celui de l'investissement, y compris les restes à réaliser (RAR) présente un déficit de 97 423,11€. Le tout présente un résultat de clôture de 126 594,04€.

2) Prix de la redevance de l'assainissement :

- On relèvera une stabilité du prix de la redevance pour l'année 2018. Pour rappel, 0,2995€/m³.

3) Personnel :

Un agent à mi temps eau et à mi temps assainissement ainsi que deux agents à 1/3 temps eau et assainissement, relevant de la masse salariale communale, prennent en charge le suivi des dossiers tant sur le plan administratif que sur le plan technique .Leur salaire fait donc l'objet d'une refacturation sur le budget concerné.

4) Dette :

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2018 est de 1 201 018,40€. Il se décompose de la façon suivante :

- 902 462,01€ d'emprunt auprès de la caisse Française de financement local (aux droits de l'ex établissement financier DEXIA)
- 298 556 39€ d'aide de l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN) c'est à dire prêt à taux zéro.

Les emprunts sont tous classés selon la charte Gissler en A1 (taux fixe simple, emprunts non structurés).

L'annuité de la dette en 2018 s'élève à 143 667,10€ ventilée en capital pour 101 079,26€ et en intérêts pour 42 587,84€.

Il est à noter qu'aucun emprunt n'a été contracté en 2017 pour le financement des schémas directeurs. Celui-ci ayant été assuré par une subvention de l'AESN et les fonds propres du budget annexe .

5) Travaux :

Des travaux ont été réalisés en 2017 à savoir:

- le lancement du schéma directeur,
- l'installation d'une clôture à la Mare Blanche,
- la pose de clapets anti-retour au centre aquatique Aqualude.

6) Pour 2018, la poursuite de l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux est prévue, soit:

- poursuivre le schéma directeur,
- créer 'un réseau d'assainissement des eaux usées Parc de la mairie,
- procéder à des analyses amiante,
- renouveler les préleveurs entrée et sortie STEP afin de permettre le début de la campagne de micro-polluants début 2018,
- Mettre en place une télégestion des préleveurs entrée et sortie STEP.

leur financement sera assuré par:

- les fonds propres du budget annexe,
- des subventions sollicitées et à obtenir tant de l'AESN que du conseil départemental.